



Standard Opérations d'aménagement

Structure de données ouvertes pour caractériser les opérations d'aménagement



Standard CNIG
Opérations d'aménagement
(version projet v2024-05)

Table des matières

1 Présentation du standard de données	7
1.1 Identification	
1.2 Généalogie	g
1.3 Ressources complémentaires	g
2 Contexte réglementaire	10
3 Contenu du standard de données	11
3.1 Description et exigences générales	11
3.2 Modèle conceptuel de données	13
3.3 Catalogue d'objets	14
1. OPERATION_AMENAGEMENT	14
2. Exemple de remplissage des tables	
3.4 Description des types énumérés	
1. Listes de valeurs	
2. Définitions 4 Recommandations pour les données	
4.1 Qualité des données	
4.2 Règles d'organisation et de codification	
5. Métadonnées	
5.1 Généralités	
5.2 Consignes de nommage du fichier	
5.3 Identification des données	
5.4 Classification des données et services géographi	
5.5 Mots-clés	•
5.6 Situation géographique	
5.7 Références temporelles	
5.8 Qualité et validité	
5.9 Autres mesures qualité	
5.10 Conformité	
5.11 Contraintes en matière d'accès et d'utilisation	
5.12 Organisation responsable de la ressource	
5.13 Métadonnées concernant les métadonnées	
6 Annexes :	
6.1 Nome courte des attribute	21

Titre Standard CNIG Opérations d'aménagement

Sous-titre Structure de données ouvertes pour inventorier et caractériser les Opérations d'aménagement

Description duCe document vise à spécifier la structure de données ouvertes pour inventorier et caractériser les document
Opérations d'aménagement.

Date Le 15 mai 2024

Versions - **v2024-05** cf. § <u>Suivi du document</u>

RésuméLe standard national d'échange de données sur les opérations d'aménagement a pour objectif d'harmoniser l'échange des informations géographiques et descriptives des opérations

d'aménagement.

Il se place du point de vue de :

• la collectivité territoriale et ses partenaires qui collectent et saisissent l'information à fin d'observer le territoire et en particulier dresser l'inventaire des opérations d'aménagement ;

• tout utilisateur désireux d'identifier des opérations d'aménagement avec leurs caractéristiques et dans leur contexte géographique.

Le standard détermine, entre autres :

• le modèle conceptuel des données, le catalogue d'objets et son implémentation

 les règles d'organisation et de codification des données (format, organisation et nommage des tables et fichiers)

les règles de topologie (la structuration des données spatiales)

• le système de géoréférencement (l'attribution de coordonnées géographiques) N'étant pas visé par aucun texte de loi, il ne s'agit pas d'un standard à statut réglementaire.

Sources GT CNIG Aménagement / sous-groupe Opérations d'aménagement.

Rédacteurs Arnauld Gallais et participants au GT CNIG Aménagement / sous-groupe Opérations

d'aménagement

ContributeursGT CNIG Aménagement / sous-groupe Opérations d'aménagementRelecteursGT CNIG Aménagement / sous-groupe Opérations d'aménagementFormatFormats disponibles du fichier : LibreOffice Writer (.odt), Adobe PDFDiffusionPDF sur le site du CNIG et schéma publié sur schema.data.gouv.fr

Organisme Conseil National de l'Information Géolocalisée (CNIG)

Langue français

Statut juridique

Mots-clés Opérations d'aménagement, aménagement du territoire, CNIG, SIG, information

géographique

Statut du document (●) Projet de géostandard en cours d'élaboration

() Appel à commentaires public organisé par le CNIG

() Projet de géostandard proposé à la commission des Standards du CNIG

() Géostandard validé par la Commission des standards du < date >

Licence Ce document est sous Licence Ouverte (Open Licence) Etalab

10 01

15/05/2024

3

Suivi du document

janvier à <mark>mai</mark> 2024

Premières versions projet. Élaboration du catalogue d'objets avec les contributions du sous-groupe Opérations d'aménagement et les <u>issues</u> du <u>Github Opérations d'aménagement</u>.

Acronymes et abréviations

ADEME	Agence de la transition écologique
AFU	Association foncière urbaine
CEREMA	Centre d'Etude et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement
CNIG	Conseil National de l'Information Géographique
CNIL	Commission Nationale Informatique et Liberté
DDT(M)	Direction départementale des Territoires (et de la Mer)
EPCI	Établissement public de coopération intercommunale
EPA	Etablissement public d'aménagement
EPF	Etablissement public foncier
EPL	Entreprise publique locale
GPU	Géoportail de l'urbanisme
IGN	Institut national de l'information géographique et forestière
INSPIRE	Infrastructure for spatial information in Europe
MCD	Modèle Conceptuel de Données
MTES - MCT	Ministère de la transition écologique et solidaire - Ministère de la cohésion des Territoires
NAF	Nomenclature d'activités française de l'INSEE.
NGF	Nivellement Général de la France
PA	Permis d'aménager
PLU	Plan Local d'Urbanisme
PUP	Projet urbain partenarial
RGF93	Réseau géographique français 1993
RGPD	Règlement général sur la protection des données
RNB	<u>Référentiel national des bâtiments</u>
SCOT	Schéma de Cohérence Territoriale
SdP	Surface de plancher
SEM	Société d'Economie Mixte
SIG	Système d'information géographique
SPL / SPLA	Société publique locale / Société publique locale d'aménagement
SIREN / SIRET	Système national d'identification et du répertoire des entreprises et de leurs établissements
TUP	Regroupement de parcelles en <u>unité foncière</u> .
UML	Unified Modeling Language
WGS84	World Geodetic System 1984
ZAC	Zones d'aménagement concerté
ZAE	Zone d'activité économique
ZAN	(objectif de) Zéro Artificialisation Nette
ZFU-TE	Zone franche urbaine - territoire entrepreneur
ZUS	Zone urbaine sensible
	,

Glossaire

Opérations d'aménagement	Selon l'article L300-1 du Code de l'urbanisme, les opérations d'aménagement ont pour finalité de mettre en œuvre un projet urbain, une politique locale de l'habitat, d'organiser la mutation, le maintien, l'extension ou l'accueil des activités économiques, de favoriser le développement des loisirs et du tourisme, de réaliser des équipements collectifs ou des locaux de recherche ou d'enseignement supérieur, de lutter contre l'insalubrité et l'habitat indigne ou dangereux, de permettre le renouvellement urbain, de sauvegarder ou de mettre en valeur le patrimoine bâti ou non bâti et les espaces naturels, notamment en recherchant l'optimisation de l'utilisation des espaces urbanisés et à urbaniser. L'opération d'aménagement suppose une volonté et un effort d'organisation et d'agencement d'une partie du territoire, ce qui la différencie de l'opération de construction seule.
Géolocalisation	Localisation d'un objet avec des coordonnées géographiques en deux ou trois dimensions. Ces coordonnées peuvent être exprimées en longitude / latitude ou en projection cartographique Lambert 93 pour la France métropolitaine.
Unité foncière	L'unité foncière est un ensemble de parcelles contiguës appartenant à un même propriétaire, c'est à dire un « îlot de propriété d'un seul tenant, composé d'une parcelle ou d'un ensemble de parcelles appartenant à un même propriétaire ou à la même indivision ». Le terme de TUP est également employé pour désigner le regroupement de parcelles en unité foncière.

1 Présentation du standard de données

1.1 Identification

Nom du standard Standard CNIG Opérations d'aménagement

Titre du standard Standard national d'échange de données sur les Opérations d'aménagement

État des lieux La plupart des territoires mènent des actions pour renforcer la connaissance de Raison d'être du leurs opérations d'aménagement. Nombre d'entre eux ont développé des modèles **standard** de données pour les inventorier et les caractériser.

> Pour homogénéiser les données produites et assurer leur interopérabilité, il a paru utile d'élaborer le standard national d'échange de données sur les opérations d'aménagement.

Enjeux Les enjeux sont multiples, ils consistent à :

- collecter et structurer les données d'identification et de caractérisation des opérations d'aménagement;
- homogénéiser leur qualité en s'appuyant sur un géostandard national ;
- réduire les coûts de collecte et de gestion des données ;
- faciliter la remontée d'information terrain en continu ;
- produire et diffuser des données ouvertes ;
- participer à l'observation territoriale des opérations d'aménagement ;
- conforter les plateformes, portails et observatoires nationaux.

Objectif de la Standardiser l'identification et la caractérisation des opérations d'aménagement standardisation afin d'en constituer l'inventaire et faciliter leur gestion.

Le standard vise en particulier à :

- offrir une meilleure connaissance du territoire en délimitant les périmètres des opérations d'aménagement à des fins d'analyse spatiale, territoriale et statistique ;
- mettre en lumière les dynamiques des territoires de projets avec des données homogènes et actualisées pour :
 - construire une vision d'ensemble des grandes opérations d'aménagement en cours et de leur impact sur le territoire
 - identifier des synergies possibles entre les différentes opérations et mieux comprendre les dynamiques urbaines;
 - affiner la connaissance prévisionnelle de l'évolution des populations et des emplois à travers les projets de construction;
 - disposer d'éléments d'analyse historique sur l'aménagement afin d'améliorer les méthodes et ambitions des prochaines opérations ;
 - contribuer à l'évaluation des politiques publiques dans le domaine de l'aménagement
- permettre le développement de nouveaux services numériques à valeur ajoutée ;

Description succincte L'information relative aux opérations d'aménagement comprend :

- du contenu le périmètre et les informations générales décrivant l'opération d'aménagement réparties dans différentes rubriques : description générale, localisation, acteurs, programmation, etc.
 - <à compléter si on intègre les niveaux « tranche / secteur de projet » et « programmation / permis de construire » >.

Structure et contenu Ce document comprend trois parties.

- du document la première explicite le contexte technique, réglementaire, et les enjeux ;
 - la deuxième décrit le modèle conceptuel des données et le catalogue d'objets ;
 - la troisième comprend des recommandations quant à la saisie des données et leur qualité, ainsi que des règles d'organisation et de codification des données.

A qui s'adresse le Il s'adresse à toute structure, observatoire local, acteur de l'aménagement, porteur standard ? de projet, public ou privé, désirant échanger des données en vue de contribuer au recensement, à la connaissance et à la qualification des opérations d'aménagement.

> Il s'adresse en particulier aux autorités compétentes en matière de création, d'aménagement et de gestion des opérations d'aménagement.

- **Champs d'application** Recensement et caractérisation des opérations d'aménagement ;
 - Appréciation de l'efficacité des opérations au regard de leurs objectifs initiaux ;
 - Suivi et territorialisation des outils d'aménagement au fil du temps ;
 - Interopérabilité des données entre les applications et plateformes pour assurer la capitalisation et l'enrichissement des informations relatives aux opérations d'aménagement;
 - Valorisation et mobilisation de cette donnée au profit des politiques foncières territoriales et de leur mise en œuvre opérationnelle, au service des enjeux de sobriété foncière.

Principaux thèmes Principales catégories d'informations au regard de la norme ISO 19115 : Aménagement du territoire, Foncier, Urbanisme

Liens avec les thèmes Les informations relatives aux opérations d'aménagement intègrent le thème 4 **INSPIRE** "Usage des sols" de l'annexe III de la directive Inspire.

Statut réglementaire N'étant actuellement visé par aucune réglementation en vigueur, ce standard d'échange de données ne présente pas de statut réglementaire.

d'application

Zone géographique France entière, métropole et territoires ultra-marins

Type de Les données géographiques concernées sont de nature vectorielle.

représentation Il s'agit d'objets géographiques surfaciques : emprise des opérations spatiale d'aménagement.

Résolution, niveau de Les données traitées dans ce standard sont d'un niveau de résolution *référence* cartographique compatible avec le référentiel parcellaire cadastral et foncier.

1.2 Généalogie

Contexte national Il n'existe pas de standard national au moment de l'élaboration du standard, mais de nombreuses expériences locales s'appuient sur différents modèles de données

Genèse L'élaboration du Standard CNIG Opérations d'aménagement s'est appuyée sur les expériences menées dans les territoires (Nantes Métropole, Rennes Métropole, Ilede-France, etc.) partagées en réunion du <u>sous-groupe de travail Opérations</u>

Aménagement et dans ce répertoire de documentation.

Périmètre de travail Le standard décrit et standardise les données relatives aux opérations d'aménagement.

Projets connexes Recensement et identification des sites en friches (cf. <u>Standard CNIG Friches</u>) et des sites économiques (cf. <u>Standard CNIG Sites économiques</u>).

Portail national des Aucun portail national des opérations d'aménagement n'est connu à date. **opérations d'aménagement**

Déroulement de L'instruction s'est effectuée sous l'égide du CNIG au sein du sous-groupe **l'instruction** Opérations d'aménagement du GT CNIG Aménagement regroupant également les thématiques Friches et ZAE / Sites économiques

Elle s'est également déroulée en coordination avec Etalab et en particulier http://schema.data.gouv.fr/, qui permettra de publier le schéma des opérations d'aménagement.

Perspectives Le standard évolue principalement en fonction :

d'évolution - des évolutions réglementaires ;

- du contexte technique et évolutions des applications auxquelles il est destiné ;
- des besoins et contributions de la communauté d'utilisateurs.

1.3 Ressources complémentaires

Ressources L'utilisateur pourra se référer aux ressources suivantes :

documentaires - GT CNIG Aménagement / sous-groupe Opérations d'aménagement

- Github Opérations d'aménagement

Contacts Sur le volet métier, juridique et institutionnel :

Bureau de la connaissance et des politiques foncières : ad3.dgaln@developpement-durable.gouv.fr

Bureau des aménagements d'intérêt national : ad2.dgaln@developpement-durable.gouv.fr

Sur le volet applicatif et exploitation géomatique : cnig@cnig.gouv.fr

2 Contexte réglementaire

Directive européenne Pour favoriser la protection de l'environnement, la directive européenne INSPIRE INSPIRE impose aux autorités publiques de publier sur Internet leurs données environnementales géographiques et de les partager entre elles.

> La directive européenne INSPIRE concerne les séries de données géographiques « détenues par une autorité publique, ou en son nom, sous format électronique, relatives à une zone sur laquelle la France détient ou exerce sa compétence, et concernant un ou plusieurs thèmes figurant aux annexes I, II et III de la directive » (nouvel article L. 127-1 du code de l'environnement, résultant de la transposition de la directive).

> Les informations relatives aux opérations d'aménagement intègrent le thème 4 "Usage des sols" de l'annexe III de la directive Inspire.

Loi Climat et L'objectif de limiter l'artificialisation des sols introduit dans le Plan Biodiversité Résilience de 2018 a été consolidé par la Loi Climat et Résilience (août 2021) qui ancre l'écologie dans notre société : dans nos services publics, dans l'éducation de nos enfants, dans notre urbanisme, dans nos déplacements, etc.

> La Loi Climat et Résilience impose de lutter contre le phénomène d'artificialisation des sols pour apporter une partie de réponse aux enjeux liés au changement climatique, avec des objectifs ciblés et intégrés dans les documents de planification et d'urbanisme : dans les SRADDET d'ici 2024, ensuite déclinés dans les SCoT en 2026 et dans les PLU en 2027 en prévoyant des bilans trisannuels.

> - L'article 191 : engage à réduire de moitié le rythme de consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers (NAF), puis d'atteindre le "zéro artificialisation nette" (ZAN) en 2050.

Code de l'urbanisme L'article L300-1 du Code de l'urbanisme définit les actions ou opérations d'aménagement comme ayant pour objets de mettre en œuvre un projet urbain, une politique locale de l'habitat, d'organiser la mutation, le maintien, l'extension ou l'accueil des activités économiques, de favoriser le développement des loisirs et du tourisme, de réaliser des équipements collectifs ou des locaux de recherche ou d'enseignement supérieur, de lutter contre l'insalubrité et l'habitat indigne ou dangereux, de permettre le recyclage foncier ou le renouvellement urbain, de sauvegarder, de restaurer ou de mettre en valeur le patrimoine bâti ou non bâti et les espaces naturels, de renaturer ou de désartificialiser des sols, notamment en recherchant l'optimisation de l'utilisation des espaces urbanisés et à urbaniser.

3 Contenu du standard de données

3.1 Description et exigences générales

Présentation globale Les présentes recommandations conduisent à produire des données numériques des données à relatives à l'identification et la description des opérations d'aménagement.

produire La modélisation associe à chaque entité ses définitions sémantiques (sens) et géométriques (forme). Le modèle conceptuel de données (MCD) décrit les entités et leurs relations relevant du thème. Il caractérise chaque classe par un nom, ses attributs, et sa nature géographique ou non.

> Chaque entité est représentée par une classe d'objets. Chacune est décrite dans le catalogue des objets qui l'explicite de façon littérale.

standard

Positionnement du Ce standard peut être amené à évoluer pour répondre aux évolutions juridiques, techniques et à l'expression de nouveaux besoins applicatifs.

> Il détermine une structure nationale constituant le tronc commun ou la "structure socle" commune à l'ensemble des utilisateurs de la filière de l'aménagement. Cette structure de données peut être complétée de champs d'informations

> particuliers afin de répondre à des besoins ou des usages locaux de l'information. Cependant, sauf consensus faisant évoluer le standard pour les y intégrer, ces champs locaux n'ont pas vocation à être repris par le standard national, ni intégrés dans les applications nationales qui s'y appuient.

identifiants

Gestion des Le mécanisme de gestion des identifiants est décrit au §4.2.

Topologie On recherche la meilleure cohérence topologique possible entre les périmètres des opérations d'aménagement et les parcelles cadastrales sous-jacentes.

Deux opérations d'aménagement ne peuvent pas se superposer.

L'emprise d'une opération d'aménagement peut intersecter plusieurs communes.

temporelle

Modélisation Le modèle conceptuel de données fait référence à différentes dates ou millésimes, dont la date d'identification de l'opération d'aménagement et de ses composantes, ainsi que celle de dernière actualisation des informations à son sujet.

> Les métadonnées INSPIRE doivent préciser les dates de création et d'actualisation du lot de données, et la date d'enregistrement des métadonnées.

Gestion de l'historique Le standard ne gère pas l'historique des objets ni le versionnement des lots de des objets données.

Système de référence Le système de référence temporel est le calendrier grégorien. Les valeurs de temps temporel sont référencées par rapport au temps local exprimé dans le système de temps universel UTC.

Unité de mesure Cf. système international de mesure.

Rectangle de Les coordonnées du rectangle de localisation ajusté à l'emprise d'un lot de données délimitation sont exprimées en utilisant le référentiel mondial WGS84 géographique.

géographique Exemple : (2.134104, 43.918599), (2.150076, 43.924153)

Système de référence Les systèmes de référence géographique préconisés sont rendus obligatoires par *spatial* l'arrêté du 5 mars 2019 portant application du <u>décret 2000-1276</u> du 26 décembre

2000 modifié portant application de l'article 89 de la loi n° 95-115 du 4 février 1995 modifiée d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire relatif aux conditions d'exécution et de publication des levés de plans entrepris par les services publics.

Les différents systèmes légaux en vigueur sur l'ensemble du territoire français sont listés ci-dessous, par zone géographique, avec leurs projection et système altimétrique associés.

Cf. Systèmes de Référence de Coordonnées usités en France

Ainsi, chaque objet géographique est localisé dans une réalisation du système de référence réglementaire ETRS89 ou ITRS en utilisant la réalisation et la représentation plane associée correspondant au territoire couvert.

Millésime : 2023-02					
Zone géographique	Système de référence géodésique	Projection (code registre IGNF)	Repère de référence altimétrique	EPSG	
France métropolitaine	RGF93	Lambert 93 (RGF93LAMB93)	NGF - IGN 1969 Corse : NGF - IGN 1978	2154	
France métro Coniques Co					
Zone 1 (Corse) Zone 2 Zone 3 Zone 4 Zone 5 Zone 6 Zone 7 Zone 8 Zone 9 Guadeloupe	RGF93	CC42 (RGF93CC42) CC43 (RGF93CC43) CC44 (RGF93CC44) CC45 (RGF93CC45) CC46 (RGF93CC46) CC47 (RGF93CC47) CC48 (RGF93CC48) CC49 (RGF93CC49) CC50 (RGF93CC50) UTM Nord fuseau 20 (RGAF09UTM20)	NGF-IGN 1978 NGF-IGN 1969 NGF-IGN 1969 NGF-IGN 1969 NGF-IGN 1969 NGF-IGN 1969 NGF-IGN 1969 NGF-IGN 1969	3942 3943 3944 3945 3946 3947 3948 3949 3950 5490	
Martinique	RGAF09	UTM Nord fuseau 20 (RGAF09UTM20)	IGN 1987	5490	
Guyane	RGFG95	UTM Nord fuseau 22 (RGFG95UTM22)	NGG 1977	2972	
La Réunion	RGR92	UTM Sud fuseau 40 (RGR92UTM40S)	IGN 1989	2975	
Mayotte	RGM04	UTM Sud fuseau 38 (RGM04UTM38S)	IGN 1950 / Shom 1953	4471	
Saint-Pierre-et- Miquelon	RGSPM06 (ITRF2000)	UTM Nord fuseau 21 (RGSPM06U21)	Danger 1950	4467	

Aspects juridiques

Les données structurées suivant ce standard ont vocation à être diffusées sous forme de données ouvertes (open-data).

Les bases de données doiventt être produites et maintenues en conformité avec les dispositions du Règlement européen sur la protection des données (RGPD) en suivant les <u>directives de la CNIL en matière de RGPD</u>.

En particulier, le cas échéant les données personnelles doivent obligatoirement être anonymisées.

3.2 Modèle conceptuel de données

Le modèle de données sur les opérations d'aménagement est décrit ci-dessous de façon graphique avec le formalisme <u>UML</u> et de façon littérale dans le catalogue d'objets.

MCD Graphique

MCD graphique à insérer

3.3 Catalogue d'objets

Aide à la lecture du standard :

Le standard présente trois niveaux de collecte des informations :

- 1) Les **attributs** obligatoirement présents dont le renseignement est obligatoire sauf mention contraire. Ils sont désignés en **gras**.
- 2) Les attributs obligatoirement présents mais dont la saisie est facultative. Ils portent la mention "valeur vide autorisée".
- 3) Les attributs optionnels. Leur présence et leur saisie sont facultatives. Ces attributs sont désignés en italique
- Sauf mention explicite « valeur vide autorisée », le remplissage des attributs est obligatoire.

Conventions de lecture :

Les attributs sont typés : en [identifiant] codés en chaînes de caractères (cf. §4.2) ; en chaîne de caractères [Car(n)] indique une chaîne de n caractères et [Car(long)] une chaîne de longueur non limitée ; en [date] (chaîne de 10 caractères cf. §4.2) ; en [entier] ; en [décimal(v)] v indiquant le nombre de chiffres après la virgule ; en [réel], en [booléen] codés en chaîne de 3 caractères car(3) : oui/non, en [binaire] (0 ou 1) ; url, etc.

Le séparateur utilisé pour les champs à valeurs multiples est le caractère pipe : |

1. OPERATION_AMENAGEMENT

Classe d'objet	OPERATION_AMENAGEMENT
Définition	Les actions ou opérations d'aménagement ont pour objets de mettre en œuvre un projet urbain, une politique locale de l'habitat, d'organiser la mutation, le maintien, l'extension ou l'accueil des activités économiques, de favoriser le développement des loisirs et du tourisme, de réaliser des équipements collectifs ou des locaux de recherche ou d'enseignement supérieur, de lutter contre l'insalubrité et l'habitat indigne ou dangereux, de permettre le recyclage foncier ou le renouvellement urbain, de sauvegarder, de restaurer ou de mettre en valeur le patrimoine bâti ou non bâti et les espaces naturels, de renaturer ou de désartificialiser des sols, notamment en recherchant l'optimisation de l'utilisation des espaces urbanisés et à urbaniser.
Synonyme	ZAC (le cas échéant)
Regroupement	Les opérations d'aménagement ne sont pas regroupées
Critères de sélection	L'opération d'aménagement doit poursuive un ou plusieurs objectifs visés par l' <u>article L300-1</u> du code de l'urbanisme. La jurisprudence vient préciser sa définition :
	 c'opération doit revêtir une <u>certaine consistance</u> pour que l'on puisse l'analyser comme procédant à un « aménagement » ; cette notion d'aménagement implique une conduite harmonisée des objectifs visés.
	Ainsi, dans l'arrêt de principe « commune de Chamonix » (Arrêt du 20 juillet 1993), le Conseil d'État met en exergue le fait qu'une opération dite d'aménagement doit : • avoir une incidence sur le territoire, selon un objectif formulé et explicite ; • concerner un secteur géographique significatif ; • mettre en œuvre une combinaison complexe d'activités et d'affectations diverses ;
	comprendre la réalisation d'équipements publics.
	Cette réalisation d'équipements publics marque une distinction fondamentale avec les opérations immobilières. Elle indique qu'une opération d'aménagement réduit pas à une opération immobilière, même ayant un nombre important de logements.
Modélisation géométrique	L'opération d'aménagement est un ensemble d'unités foncières, elles-mêmes composées de parcelles cadastrales.
Primitive graphique	Multi-surfacique 2D correspondant au périmètre de l'opération d'aménagement.

Attribut	Définition	Occurrences	Type	Contraintes
Informations générales				
opam_id	identifiant de l'opération d'aménagement	Codif. ID §4.2	identifiant	clé primaire
nom	nom de l'opération d'aménagement		varchar	valeur obligatoire
procedure	procédure de l'opération d'aménagement	liste procedure	varchar	valeur obligatoire

Attribut	Définition	Occurrences	Туре	Contraintes
description	court commentaire de description de l'opération		varchar	valeur obligatoire
type_urbanisation	type d'urbanisation	liste urbanisation	varchar	valeur obligatoire
duree previsionnelle	durée prévisionnelle de l'opération. (unité : année)			valeur obligatoire
vocation dominante	vocation dominante de l'opération d'aménagement liste vocadomi			valeur obligatoire
emprise_foncière	emprise foncière (en ha)	liste <u>vocadomi</u>	varchar réel	valeur obligatoire
surface_cessible	surface commercialisable (en ha). Emp. totale moin	e lee eenacee	réel	valeur obligatoire
	publics			_
multi_site	le site présente (oui / non) plusieurs opérations d'ame contiguës	énagement	booléen	valeur obligatoire
date_autorisation	date d'autorisation du projet du PA, PCVD, DP (ou pou date d'approbation du dossier de création pour la		date	
etat_avancement	état d'avancement global du projet	liste <u>avancement</u>	varchar	valeur obligatoire
 url_presa_projet	URL du site de présentation du projet		url	facultatif
ırl medias	URL des médias photo, vue d'artiste, vidéo du proje	t	url	facultatif
 ırl_plan_masse	URL du plan masse		url	facultatif
ocalisation	- - - - - - - - - - - - -			
nom_EPCI	nom de la communauté de communes		varchar	valeur obligatoire
siren EPI	code SIREN de la communauté de communes		char(9)	valeur obligatoire
nom_commune	nom de la commune, la principale si plusieurs		varchar	valeur obligatoire
nsee_commune	code INSEE de la commune, la principale si plusieu	ırs	char(5)	valeur obligatoire
Géolocalisation	principale of plusieu		J. G. IGI (O)	. aloui obligatorio
ppam_geomsurf	multi géométries surfaciques du périmètre de l'opération d'aménagement au format GeoJSON			valeur obligatoire
ppam_geompoint	coordonnées géographiques du centroïde de l'opération d'aménagement positionné sur la surface principale de l'OPAM si multisurface. au format GeoJSON (longitude, latitude. exemple : 3.9815, 49.2527)			valeur obligatoire
Acteurs			l .	
nom_moa	nom du maître d'ouvrage		varchar	valeur obligatoire
nature_moa	nature du maître d'ouvrage	liste nature moa	varchar	valeur obligatoire
aison_sociale_moa	raison sociale du maître d'ouvrage		varchar	valeur obligatoire
nodalite_realisation	-	modalite realisation	varchar	valeur obligatoire
nom_concedant	nom du concédant		varchar	valeur obligatoire
duree_concession	durée de la concession en années		entier	valeur obligatoire
nom moe	nom de la maîtrise d'œuvre			facultatif
oortage_EPF	portage (oui / non) par un établissement public foncier			valeur obligatoire
Données de programm				
densite_brute	nombre total de m² SdP / emprise totale (ha)		réel	valeur obligatoire
densite_brute_logt	densité brute du projet en équivalent logement nombre total d'équivalent logement / emprise totale	(ha)	réel	valeur obligatoire
densite_nette	densité nette du projet nombre total de m² SdP / emprise cessible (ha)			valeur obligatoire
densite_nette_logt				valeur obligatoire
nb_logt_individuel			entier	valeur obligatoire
	nombre de logements individuels (m² de surface de plancher)			valeur obligatoire
b_logt_collectif	nombre de logements collectifs (m² de surface de plancher)			valeur obligatoire
nb_logt_sociaux	nombre de logements sociaux en locatif et accession (m² de SdP)			valeur obligatoire
b_logt_libre	nombre de logements libres (m² de surface de plancher)			-
urface_totale_projet	surface totale du projet (m² de surface de plancher)			valeur obligatoire
urf_act_industrie	surface des activités industrielles (m² de surface de plancher)			valeur obligatoire
surf_act_logistique	surface des activités logistiques (m² de SdP)			valeur obligatoire
surf_act_artisanat	surface des activités artisanales (m² de surface de plancher)			valeur obligatoire
surf_act_comm_serv	surface des activités commerciales et services (m² de SdP) entier valeur obligatoire			
surf_act_bureau	surface des activités de bureau (m² de surface de plancher) entier valeur obligatoire			
surf_act_autres	surface des autres activités (m² de surface de plancher) entier valeur obligatoire			

Attribut	Définition	Occurrences	Туре	Contraintes
surf_equipt_public	surface des équipements publics (m² terrain)	Occurrences	entier	valeur obligatoire
nature_equipt_public	nature des équipements publics	liste	varchar	valeur obligatoire
	equipement_public			séparateur pipe :
surf_esp_public	surface des espaces publics (m² terrain)		entier	valeur obligatoire
surf_esp_vert_public	(dont) espaces verts publics (m² terrain)		entier	valeur obligatoire
nb_demolition	nombre de bâtiments démolis		entier	valeur obligatoire
Etat d'avancement glob				
nb_logt_construire	nombre de logements restant à construire (m² de s	urface de plancher)	entier	valeur obligatoire
date_debut_travaux	date de commencement des travaux		date	valeur obligatoire
date_fin_travaux	date d'achèvement des travaux		date	valeur obligatoire
date_reception	date de réception et de mise en service		date	valeur obligatoire
date_prev_livr_amngt	date estimée de livraison aménagement		date	valeur obligatoire
date_prev_livr_immo	date estimée de livraison immobilière		date	valeur obligatoire
date_achevement	date de pris par l'autorité compétente supprir	nant la ZAC	date	facultatif
Etat d'avancement par	tranche			
avancement_tranche1	état d'avancement de la tranche 1			
avancement_tranche2	état d'avancement de la tranche 2			
avancement_tranche3	état d'avancement de la tranche 3	T		
avancement_tranche4	état d'avancement de la tranche 4	liste <u>avancement</u>	varchar	facultatif
avancement_tranche5	état d'avancement de la tranche 5			
avancement_tranche6	état d'avance de la tranche 6			
Volet financier (bilan de	l'opération)		ı	
date_de_valeur	millésime de l'exercice			valeur obligatoire
depense_total	total des dépenses hq—_kes sur l'opération (kilo €	€)	entier	valeur obligatoire
depense_foncier	acquisitions foncières voe €)			valeur obligatoire
depense_etudes	coût des études (kilo €)			valeur obligatoire
depense_travaux	coût des travaux (kilo €)			valeur obligatoire
depense_contributions	dépenses liées aux contributions et partiq——)n (l	<ilo td="" €)<=""><td>entier</td><td>valeur obligatoire</td></ilo>	entier	valeur obligatoire
depense_frais_annexe s	dépenses liées aux frais annexes (kilo €)			
recette_total	total des recettes hors taxes sur l'opération (kilo €)			valeur obligatoire
recette_cessions	recettes liées aux cessions, charges foncières (kilo €)		entier	valeur obligatoire
recette_loyers	recettes liées aux loyers (kilo €)		entier	valeur obligatoire
recette_contributions	recettes liées aux contributions publiques (pour les opérations d'initiative publique) (kilo €)¹			valeur obligatoire
recette_subventions	total des subventions (kilo €)		entier	valeur obligatoire
recette_autres	toutes autres recettes (kilo €) : fonds d'investissem bancaires, location de toiture pour production d'éne		entier	valeur obligatoire
recette_fiscalite_locale	recettes attendues sous forme de fiscalité locale (l	kilo €)	entier	valeur obligatoire
Eléments de contexte e	•			
url_gpu	url d'accès direct au géoportail de l'urbanisme		url	valeur obligatoire
url_reglement_urba	url d'accès direct au règlement d'urbanisme dans le	e GPU	url	valeur obligatoire
urba_zone_lib	libellé de la zone (cf. standard CNIG PLU §3.2 ZONE_URBA : LIBELLE)			valeur obligatoire
oap_de_quartier	existence (oui / non) d'une OAP de quartier			valeur obligatoire
situation_initiale	situation initiale du site, préalablement à l'autorisation d'urbanisme	liste situation_initiale	varchar	facultatif
				~
emprise_ini_friche	Emprise foncière (ha) initialement en friche, si situation_initiale = friche			
url_cartofriches	url dans Cartofriches de l'ancienne friche, si situation_initiale = friche			facultatif
durete_fonciere	commentaire court sur l'éventuelle dureté foncière du site			facultatif
label	liste de conformités à un label, certification, norme liste label		varchar	facultatif
candidature_ami	candidature (oui / non) à un appel à manifestation d'intérêt			valeur obligatoire

¹ Pour les opérations d'initiative publique, « recette_contributions » contient la somme des cessions de foncier pour équipements et espaces publics ; participation pour remise d'ouvrage ; apport en nature ; subvention d'équilibre ; complément de prix ou d'intéressement ; etc.

Standard Opérations d'aménagement - version 2024-05

Attribut	Définition	Occurrences	Type	Contraintes
type_ami	type d'appel à manifestation d'intérêt (si candidature_ami = oui)	liste type_ami	varchar	facultatif
convention_PLH	Convention programme local de l'habitat (oui / non)		booléen	valeur obligatoire
Métadonnées			'	
opam_identif_date	date d'identification de l'opération d'aménagement. E	date	valeur obligatoire	
opam_actu_date	date de dernière actualisation des informations sur l'opération.			valeur obligatoire
source_producteur	identification du producteur de la donnée. Exemples : EPA Bordeaux Euratlantique ; Région Ile-de-France ; DDT de la Sarthe ; etc.			valeur obligatoire
Autre				·
attribut_optionnel				valeur vide autorisée

2. Exemple de remplissage des tables

OPERATION_AMENAGEMEN	NT
Informations générales	
opam_id	78418_OPERATION_AMENAGEMENT_00503
nom	ZAC de Terres Blanches
procedure	zone d'aménagement concerté
description	ZAC de Terres Blanches sur le site de Val industrie à vocation principalement résidentielle
type_urbanisation	renouvellement urbain
duree_previsionnelle	15
vocation_dominante	mixte
emprise_foncière	20
surface_cessible	18.2
multi_site	non
date_autorisation	2022-09-27
etat_avancement	en cours
url_presa_projet	https://terres-blanches/info.fr
url_medias	https://terres-blanches/info/media.fr
url plan masse	https://terres-blanches/info/plan-masse.fr
Localisation	The position of station of statio
nom_EPCI	Communauté d'Agglomération Saint Germain Boucles de Seine
siren_EPI	200058519
	Montesson
nom_commune	78418
insee_commune	70410
Géolocalisation	(IIII)
opam_geomsurf	{""type"": ""Polygon"", ""coordinates"": [[[30.0, 10.0],[40.0, 40.0],[20.0, 40.0],[10.0, 20.0],[30.0, 10.0]]]}
opam_geompoint Acteurs	3.9815, 49.2527
	Yvelines aménagement
nom_moa nature_moa	SEM ou EPL
raison_sociale_moa	Yvelines aménagement concession
modalite_realisation	
nom_concedant	Communauté d'Agglomération Saint Germain Boucles de Seine 15
duree_concession	
nom_moe	Atelier des rives
portage_EPF	oui
Données de programmation	1075
densite_brute	4875
densite_brute_logt	85
densite_nette	5023
densite_nette_logt	95
nb_logt_individuel	300
nb_logt_collectif	1200
nb_logt_sociaux	500
nb_logt_libre	1000
surface_totale_projet	6400
surf_act_industrie	0
surf_act_logistique	0
surf_act_artisanat	0
surf_act_comm_serv	125
surf_act_bureau	200
surf_act_autres	0
surf_equipt_public	1200

nature_equipt_public	voirie et infrastructure parking et stationnement établissement de service public espace vert
surf_esp_public	20000
surf_esp_vert_public	10000
nb_demolition	5
Etat d'avancement global	
nb_logt_construire	1500
date_debut_travaux	2022-11-15
	2036-06-30
date_fin_travaux	2037-07-30
date_reception	2028-05-02
date_prev_livr_amngt	2038-06-30
date_prev_livr_immo	
date_achevement	2038-12-30
Etat d'avancement par tranche	I
avancement_tranche1	livré
avancement_tranche2	livré
avancement_tranche3	en cours
avancement_tranche4	annulé
avancement_tranche5	sans objet
avancement_tranche6	sans objet
Volet financier	
date_de_valeur	2024
depense_total	20300
depense_foncier	5000
depense_etudes	1050
depense_travaux	9050
depense_contributions	1000
depense_frais_annexes	4200
recette_total	20300
recette_cessions	15000
recette_loyers	0
recette_contributions	3000
recette_subventions	2000
recette_autres	300
recette_fiscalite_locale	250
Eléments de contexte et de cor	
url_gpu	https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/map/#tile=1&zoom=14&mlon=2.201085&mlat=48.898525
url_reglement_urba	https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/DU_92050/92050_reglement_20230627.pdf
urba_zone_lib	Ubd
oap_de_quartier	oui
situation_initiale	friche
emprise_ini_friche	5,4
url_cartofriches	https://cartofriches.cerema.fr/cartofriches/_w_315f3ab4/?site=48095_11974
durete_fonciere	pas de dureté foncière particulière
label	Certification HQE Aménagement Durable Label BBCA Quartier
candidature_ami	oui
type_ami	recyclage foncier
convention_PLH	oui
Métadonnées	
opam_identif_date	2023-01-15
opam_actu_date	2024-02-14
source_producteur	DDT des Yvelines

3.4 Description des types énumérés

Outres les valeurs désignées, tous les types énumérés comprennent les valeurs conventionnelles :

- "inconnu" pour exprimer : « inconnu, non renseigné, ou information non disponible »
- "autre"
- "sans objet"

1. Listes de valeurs

Type énuméré : procedure - attribut de : OPERATION AMENAGEMENT		
zones d'aménagement concerté	permis de construire valant (n	
permis d'aménager	association foncière urbaine	

Type énuméré : urbanisation - attribut de : OPERATION AMENAGEMENT		
extension	mixte	
renouvellement urbain		

Type énuméré : vocadomi - attribut de : OPERATION AMENAGEMENT			
habitat	espace vert		
activités	mobilité		
équipement ou infrastructure	mixte		

Type énuméré : avancement - attribut de : OPERATION AMENAGEMENT			
étude préalable autorisé			
étude opérationnelle	en cours		
programmé	livré		
	annulé		

Type énuméré : nature_moa - attribut de : OPERATION AMENAGEMENT				
collectivité EPA privé				
Etat	SEM ou EPL	bailleur social		

Type énuméré : modalite_realisation - attribut de : OPERATION_AMENAGEMENT			
régie	concession		
mandat			

Type énuméré : equipement_public - attribut de : OPERATION AMENAGEMENT voirie et infrastructure établissement de service public espace vert					
voine et ininastructure	etablissement de service public	espace vert			
parking et stationnement	équipement sportif	bassin d'orage ou de rétention			
équipement de transport en commun	équipement culturel	production d'énergie renouvelable			
établissement d'enseignement ou de recherche	équipement d'action sociale				
établissement de santé	éguipement de culte				

Type énuméré : situation_initiale - attribut de : OPERATION_AMENAGEMENT			
friche	renouvellement urbain		
espace naturel agricole ou forestier			

Type énuméré : label - attribut de : OPERATION AMENAGEMENT				
Label Ville Durable et Innovante	Certification HQE Aménagement Durable			
Label Territoire Engagé Transition Ecologique Label BiodiverCity		Norme ISO 37 101		
Label EcoQuartier	Méthode Quartier Energie Carbone	Référentiel des villes et territoires durables		
Label Quartier Durable Méditerranéen	Méthode AEU2	Outil Urban Print		
Label Ville Durable et Innovantes				

Type énuméré : type_ami - attribut de : OPERATION_AMENAGEMENT			
fonds friche territoire engagé pour le logement			
reconversion de friches industrielles issues de sites ICPE	action cœur de ville		
recyclage foncier	petite ville de demain		
transformation des zones commerciales			

2. Définitions

Définitions : < attribut >	attribut de : OPERATION AMENAGEMENT	

4 Recommandations pour les données

Emprise territoriale Les lots de données sont constitués sur l'emprise territoriale de gestion de la donnée : d'une emprise intercommunale à une emprise régionale.

4.1 Qualité des données

Référence normative La référence normative internationale est la <u>norme ISO 19157</u> sur la qualité des données géographiques. La norme se décline au niveau national dans :

- les travaux du groupe de travail CNIG sur la qualité des données géographiques
- la série de fiches CEREMA : Qualifier les données géographiques Un décryptage de la norme ISO 19157
- le registre national des mesures pour la qualification des données géographiques.

Principes de qualité

Les objectifs majeurs de qualité des informations géographiques sont :

- la qualité descriptive des données afin que les opérations d'aménagement soient précisément identifiées :
- la qualité géométrique des données ;
- la qualité topologique des données, en particulier la cohérence entre l'emprise de l'opération d'aménagement et les parcelles cadastrales concernées ;
- la conformité au modèle de données et au catalogue d'objets du présent standard ;
- la disponibilité rapide des données et leur actualisation aussi fréquente que possible, y compris sous une forme collaborative.

Précision géométrique

La précision géométrique est une indication de la « justesse » de la position des objets dans l'espace à deux dimensions.

Il convient de respecter une précision de position cohérente avec celle du parcellaire cadastral et une échelle de représentation cartographique au 1 / 2000.

Cohérence logique

Le degré de précision géométrique décrit ci-dessus est assorti d'une exigence de meilleure cohérence topologique possible entre les périmètres des opérations d'aménagement et les parcelles cadastrales sous-jacentes.

Exhaustivité

L'exhaustivité est la présence ou l'absence d'objets, d'attributs ou de relations. D'une manière générale on s'attend à trouver dans les lots de données la description de l'ensemble des opérations d'aménagement.

L'évaluation s'appuiera sur la mesure : Taux d'exhaustivité.

Précision sémantique

On s'attend à trouver dans les lots de données des objets présentant des valeurs d'attributs exactes (sans confusion de valeurs).

Les identifiants sont uniques et pérennes. Le producteur de données peut conserver le lien avec son propre système d'informations en conservant si besoin les identifiants de ces mêmes objets dans son propre système.

L'évaluation s'appuiera sur les mesures liées aux critères de précision thématique et en particulier les mesures :

- Taux de valeurs d'attributs correctes pour les attributs non quantitatifs, dont les listes à valeurs prédéfinies décrites au § Description des types énumérés

Qualité temporelle

Ce critère de qualité concerne les informations de type "date". On s'intéressera au critère de cohérence temporelle.

A titre d'exemple : une date d'actualisation doit être postérieure à la date de saisie initiale. Par ailleurs, les métadonnées doivent indiquer s'il existe des différences de description de telle ou telle classe d'objets, par exemple avec des collectes d'informations de dates différentes, et elles doivent indiquer les dates d'actualisation des données.

4.2 Règles d'organisation et de codification

des caractères

Système d'encodage Le système d'encodage doit préférentiellement utiliser le jeu de caractères UTF-8. Dans tous les cas, il doit être précisé dans les métadonnées.

Codification des Il n'existe pas d'identification nationale des opérations d'aménagement antérieure au **IDENTIFIANTS** présent standard.

> Les classes d'objets du modèle de données Opérations d'aménagement sont dotées d'un identifiant d'objet stocké dans l'attribut : <classeObjet>_id

Il s'agit d'un identifiant **unique** qui référence sans équivoque un seul objet.

Il est constitué d'une chaîne de caractères respectant le format :

[INSEE]_[classeObjet]_[IdentifiantTechnique]

- [INSEE] correspond au code INSEE de la commune de localisation de l'opération d'aménagement
- [classeObjet] correspond au nom de la classe d'objet concerné
- [IdentifiantTechnique] correspond à l'identifiant unique de l'objet dans la base de données source s'il existe sinon il est généré par incrémentation automatique.

Exemples de codification

Classe Attribut Exemple

d'identifiant OPERATION_AMENAGEMENT OPAM ID 44003 OPAM 00001

Codification des Les dates sont codées suivant la norme ISO 8601 format étendu : AAAA-MM-JJ attributs de type DATE Les millésimes (années) sont codés : AAAA

attributs de type conventionnelles :

Codification des Outres les valeurs désignées, tous les types énumérés comprennent les valeurs

"liste" - "inconnu" pour exprimer : « inconnu, non renseigné, ou information non disponible »

- "autre"
- "sans objet"

Séparateur de valeurs Lorsqu'un attribut peut contenir plusieurs valeurs, elles sont séparées par le caractère pipe (|)

Codification des Dans le champ < attribut > de < classe > les identifiants de parcelles sont formatés identifiants de sur 14 caractères suivant le format idpar des fichiers fonciers, obtenu par parcelles concaténation du code département (2), code commune (3), préfixe de section ou de quartier servi pour les communes associées (3), code de section cadastrale(2), et n° de parcelle sur le plan (4).

5. Métadonnées

5.1 Généralités

Chaque jeu de données doit obligatoirement être accompagné de ses métadonnées INSPIRE afin de mettre en évidence les informations essentielles contenues, et ainsi permettre l'identification et la réutilisation des lots de données.

Références Ces consignes facilitent le catalogage des données et leur « moissonnage » par des outils dédiés. Elles s'appuient sur :

- le « Guide de saisie des éléments de métadonnées de données » v2.0, 2019
- le « Guide Identificateurs de Ressource Uniques » v1.0.1 de février 2016
- le guide technique européen pour l'implémentation des métadonnées de données et de services INSPIRE

Périmètre INSPIRE Les informations relatives aux opérations d'aménagement intègrent le thème 4 "Usage des sols" de l'annexe III de la directive Inspire.

5.2 Consignes de nommage du fichier

Consignes de nommage du Le fichier de métadonnées est nommé : fr-<SIREN>-OPERATION_AMENAGEMENT<date>.xml
fichier L'identificateur de la métadonnée, pour les données de l'inventaire des opérations d'aménagement est
(recommandation) constitué de deux blocs :

bloc identifiant de la collectivité ou autorité compétente : fr-<SIREN>
 bloc identifiant la donnée : -OPERATION AMENAGEMENT<date>

<date> est de la forme AAAAMMJJ

Exemple Le nom du fichier de métadonnées de l'inventaire des opérations d'aménagement de l'autorité

compétente portant le numéro SIREN 422270515 publiées le 22 avril 2021, prend la forme : fr-

422270515-OPERATION AMENAGEMENT20210422.xml

5.3 Identification des données

Intitulé de la ressource L'intitulé contient le titre de la donnée avec une indication de la zone géographique. Il ne contient pas (obligatoire) de millésime.

Xpath ISO 19115 identificationInfo[1]/*/citation/*/title

Exemple Données de l'inventaire des opérations d'aménagement de l'agglomération de Tulle

Résumé de la ressource Le résumé doit décrire la ressource de façon compréhensible avec une définition commune et une

(obligatoire) indication géographique

Xpath ISO 19115 identificationInfo[1]/*/abstract

Exemple Données de l'inventaire des opérations d'aménagement de l'agglomération de Tulle. Ce lot est

constitué conformément aux prescriptions du standard CNIG Opérations d'aménagement et fourni au

format GeoJSON. (etc.)

Type de la ressource Pour l'ensemble des lots concernés par ces consignes, le champ est à remplir avec la valeur : dataset.

(obligatoire) Certaines interfaces de saisie proposent « jeu de données ».

Xpath ISO 19115 hierarchyLevel

Exemple dataset

Localisateur de la ressource Le localisateur est un lien vers un site internet permettant de décrire plus finement la ressource mais

(obligatoire) pouvant également permettre le téléchargement ou l'accès aux données ressources.

Le localisateur est de préférence une URL (résolvable).

Il peut y avoir plusieurs liens mais au moins un des liens doit être un accès public.

Xpath ISO 19115 transferOptions/*/onLine/*/linkage/URL

Exemple de localisateur décrivant la ressource

https://schema.data.gouv.fr/cnigfr/schema-operation-amenagement/

Exemples de service de téléchargement

Service de téléchargement : ex : https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/operation-amenagement/

Exemple de service de

Service de visualisation de l'inventaire des opérations d'aménagement :

visualisation

ex: https://portail-national-operation-amenagement.fr/OPAM/.../wms/v?request=GetCapabilities

Identificateur de ressource L'identificateur de ressource unique identifie la ressource elle-même (série de données ou service)

unique IRU (obligatoire)

Xpath ISO 19115 identificationInfo[1]/*/citation/*/identifier/*/code

Exigence L'IRU doit être conforme aux guides CNIG relatifs à la saisie des éléments de métadonnées INSPIRE :

- « Guide de saisie des éléments de métadonnées INSPIRE »

- « Guide Identificateurs de Ressource Uniques »

Remarque Le champ IRU est "répétable" : il est possible de renseigner plusieurs IRU dans une fiche de

métadonnées.

FileIdentifier Le champ fileIdentifier est utilisé par tous les catalogues de métadonnées (en particulier par le (recommandé) Géocatalogue) comme identifiant de la fiche de métadonnées et est donc requis pour que la

métadonnée soit déposée in fine sur le Géocatalogue.

Il doit être unique quelque-soit l'outil utilisé pour produire la fiche de métadonnées et peut prendre

l'une des deux formes suivantes :

- identique aux règles de nommage du fichier de métadonnées (sans l'extension .xml)

- UUID aléatoirement généré par certaines plate-formes

Remarque L'IRU est un champ de métadonnées prescrit par Inspire, il identifie la ressource elle-même (série de

données ou service).

Le fileIdentifier est un champ technique imposé par l'utilisation du protocole CSW, il identifie la fiche de

métadonnées dans le catalogue.

Xpath ISO 19115 fileIdentifier

Recommandation : règle de

 $ex.: fr\hbox{-}422270515\hbox{-}OPERATION\hbox{-}AMENAGEMENT 20210422.xml}\\$

nommage

Exemple 2: UUID ex.: FEB67BA6-DFCE-4DAA-4515-70E77CAB4C44

Langue de la ressource Le champ est à remplir avec le code à trois lettres de la langue de la ressource.

(obligatoire) Les données sont rédigées en français, le champ est à remplir avec la valeur : fre

Ce code à trois lettres, conforme aux prescriptions de saisie de métadonnées INSPIRE, provient de la

liste normalisée : http://www.loc.gov/standards/iso639-2/php/code_list.php

Xpath ISO 19115 identificationInfo[1]/*/language

Exigence fre

Encodage Le champ est à remplir avec les valeurs suivantes :

(obligatoire) - format d'échange (format de distribution)

- version de format. Si le numéro de version n'est pas connu, la valeur par défaut sera « inconnue »

Xpath ISO 19115 distributionInfo/*/distributionFormat/*/name

distributionInfo/*/distributionFormat/*/version

Exemple GeoJSON

1.0

Encodage des caractères II s'agit de l'encodage des caractères utilisé dans le lot de données

(obligatoire)

Xpath ISO 19115 identificationInfo[1]/*/characterSet

Remarque Le format NeTEx impose l'encodage utf8

Exigence utf8

Type de représentation Pour l'ensemble des lots concernés par ces consignes, le champ est à remplir avec la valeur : vector

géographique (traduction de « vecteur »)

(obligatoire)

Xpath ISO 19115 identificationInfo[1]/*/spatialRepresentationType

Exigence vector

5.4 Classification des données et services géographiques

Catégorie thématique Le champ est à remplir avec la valeur suivante : < à compléter >

(obligatoire)

Xpath ISO 19115 identificationInfo[1]/*/topicCategory

Exigence < à compléter >

5.5 Mots-clés

Mots clés obligatoires Le champ est à remplir avec

la désignation du thème : < à compléter >

ensuite avec les mots-clés permettant aux systèmes d'informations d'identifier le lot de données :

- code SIREN de l'autorité compétente :

Mot clé : <code SIREN>

Nom du thésaurus : Répertoire SIREN Date de publication : 20aa-mm-jj

Xpath ISO 19115 identificationInfo[1]/*/descriptiveKeywords/*/keyword

identificationInfo[1]/*/descriptiveKeywords/*/thesaurusName

Exemple < à compléter >

422270515 Répertoire SIREN 2021-10-30

Mots clés recommandés < Aucun mot clé recommandé >

Xpath ISO 19115 identificationInfo[1]/*/descriptiveKeywords/*/keyword

identificationInfo[1]/*/descriptiveKeywords/*/thesaurusName

Exemple

Mots clés libres Ces mots-clés ne doivent pas être saisis ensemble dans un mot-clé unique mais dans des mots-clés

séparés

Exigence données ouvertes

Remarque 1 un séparateur est inutile, car il y a un mot-clé par balise.

Remarque 2 D'après le Guide 2019 de saisie des éléments de métadonnées de données v2.0 :

« Dans le cas de données sous licence ouverte, il convient d'ajouter un mot-clé 'données ouvertes'. »

5.6 Situation géographique

Rectangle de délimitation Pour l'ensemble des lots concernés, le rectangle de délimitation est défini par les longitudes est et

géographique ouest et les latitudes sud et nord en degrés décimaux, avec une précision d'au moins deux chiffres

(obligatoire) après la virgule. Les coordonnées sont exprimées en WGS84

Xpath ISO 19115 identificationInfo[1]/*/extent/*/geographicElement/*/westBoundLongitude

identificationInfo[1]/*/extent/*/geographicElement/*/eastBoundLongitude identificationInfo[1]/*/extent/*/geographicElement/*/southBoundLatitude identificationInfo[1]/*/extent/*/geographicElement/*/northBoundLatiTude

Exemple O:-4.24

S: 41.34 E: 10.81 N: 50.79

Exigences Les coordonnées sont exprimées en WGS84

On utilise le point comme séparateur décimal, et non la virgule

Référentiel de coordonnées Pour l'ensemble des lots concernés par ces consignes, le champ est à remplir avec le système de

(obligatoire) coordonnées des données, avec utilisation du code EPSG ou du registre IGN-F, en se conformant au

tableau des systèmes de Référence de Coordonnées usités en France.

Xpath ISO 19115 referenceSystemInfo/*/referenceSystemIdentifier/*/code

Code xml <gmx:Anchor

xlink:href="http://www.opengis.net/def/crs/EPSG/0/2154">EPSG:2154</gmx:Anchor>

<u>ou:</u>

<gmx:Anchor</pre>

xlink:href="http://registre.ign.fr/ign/IGNF/crs/IGNF/RGF93LAMB93">IGNF:RGF93LAMB93</

gmx:Anchor>

Exemple Pour la métropole avec code EPSG: http://www.opengis.net/def/crs/EPSG/0/2154

Pour l'outre-mer (La Réunion) avec registre IGN-F: http://registre.ign.fr/ign/IGNF/crs/IGNF/RGR92UTM40S

5.7 Références temporelles

Dates de référence Le champ Date est à remplir avec la valeur de la date de dernière actualisation du lot de données.

(obligatoire) Le champ Type de date est à remplir avec la valeur « création » lors de la première constitution du lot,

puis la valeur « révision » pour les versions ultérieures.

Xpath ISO 19115 identificationInfo[1]/*/citation/*/date[./*/dateType/*/text()='revision']/*/date

Exemple 2021-04-22

Type de date : création (la première fois) / révision (les fois suivantes)

5.8 Qualité et validité

Généalogie Le champ est à remplir avec un texte faisant état de l'historique du traitement et/ou de la qualité (obligatoire) générale de la série de données géographiques, on mentionnera les éléments suivants :

le référentiel source de la géométrie
la version du standard de référence

- le numéro de version du lot et sa durée de vie.

- etc.

Xpath ISO 19115 dataQualityInfo/*/lineage/*/statement

Note: L'élément scope>level doit être fixé à « dataset ».

Exemple Données de l'inventaire des opérations d'aménagement de l'agglomération de Tulle. Ce lot de données

a été produit à partir du référentiel géométrique <referentiel>, millésime <millesime> en suivant le

processus processus >, avec les moyens matériels suivants <moyens >

Résolution spatiale Le champ est à remplir avec la valeur entière correspondant au dénominateur de l'échelle.

(obligatoire) Ce dénominateur est celui de l'échelle du plan de référence pour la production du document

numérique ou la plus petite échelle (le plus grand dénominateur) des différents plans ayant servi à la

production des documents numériques.

Xpath ISO 19115 identificationInfo[1]/*/spatialResolution/*/equivalentScale/*/denominator

Exemple 2000 (dans le cas d'une échelle 1 / 2 000)

5.9 Autres mesures qualité

Pour chaque mesure qualité ayant fait l'objet d'une évaluation, faire apparaître les champs suivants :

Identifiant de la mesure On indique l'URI de la mesure dans le Registre des mesures liées à la Qualité de Données

(obligatoire) Géographiques

Xpath ISO 19115 dataQualityInfo/*/report/*/measureIdentification/*/code

Exemple https://data.geocatalogue.fr/ncl/mesuresQuaDoGeo/txEx

Résultat II s'agit du résultat de la mesure qualité effectuée sur le jeu de données.

Le champ est à remplir avec les sous éléments suivants :

- Type de valeur : Type du résultat (Integer pour un résultat numérique, Double pour un nombre flottant

et String pour une chaîne de caractère)

- Unité de mesure : Unité de mesure du résultat (Unity pour un nombre sans unités, meter pour un

résultat en mètres, percent pour un pourcentage)

- Valeur : Valeur du résultat (Par exemple pour un taux d'exhaustivité de 85,5%, la valeur sera 85,5)

Xpath ISO 19115 dataQualityInfo/*/report/*/result/*/valueType

dataQualityInfo/*/report/*/result/*/valueUnit dataQualityInfo/*/report/*/result/*/value

Exemple Double

percent 85,5

5.10 Conformité

Spécification On indique la conformité au standard CNIG Opérations d'aménagement

(obligatoire) Le champ est à remplir avec les éléments suivants :

- titre : référence du standard sous la forme : standard CNIG Opérations d'aménagement

- date : date de validation du standard sous la forme AAAA-MM-JJ

- type de date : publication

Xpath ISO 19115 dataQualityInfo/*/report/*/result/*/specification

Exemple Standard CNIG Opérations d'aménagement v2028-01

2028-01-05 publication

Degré Il s'agit du degré de conformité des données avec les spécifications.

Pour l'ensemble des lots concernés par ces consignes, le champ est à remplir avec les valeurs : true

(en cas de conformité) / false (en cas de non conformité).

La balise est laissée vide en cas de non évaluation de la conformité.

Le degré est considéré comme « non évalué » si le champ n'est pas présent.

Xpath ISO 19115 dataQualityInfo/*/report/*/result/*/pass

Exigence true / false / ou champ laissé vide

Exemple true

5.11 Contraintes en matière d'accès et d'utilisation

Conditions applicables à Le champ est à remplir avec les mentions concernant :

l'accès et à l'utilisation - les contraintes légales

- les contraintes de sécurité

les contraintes d'usage

Xpath ISO 19115 Condition d'accès et d'utilisation :

identificationInfo[1]/*/resourceConstraints/*/useLimitation

Restriction d'accès public :

identificationInfo[1]/*/resourceConstraints/*/accessConstraints='otherRestrictions' et : identificationInfo[1]/*/resourceConstraints/*/otherConstraints

Contraintes d'usage : Licence ouverte v2.0 Recommandation

Contraintes d'accès : Pas de restriction d'accès public

5.12 Organisation responsable de la ressource

Organisme responsable de Le champ est à remplir avec :

la ressource - l'organisme propriétaire de la donnée, une adresse mail générique de contact : Il doit s'agir d'une

adresse mail institutionnelle, en aucun cas nominative. A défaut d'adresse mail, indiquer l'URL du

formulaire de contact de l'organisme propriétaire de la donnée. - Le rôle de cet organisme : owner (traduction de « propriétaire »)

identificationInfo[1]/*/pointOfContact/*/organisationName Xpath ISO 19115

identificationInfo[1]/*/pointOfContact/*/contactInfo/*/address/*/electronicMailAddress

identificationInfo[1]/*/pointOfContact/*/role

Exemple Tulle Agglomération

Exemple https://www.tulle-agglo.fr/.../Contacter-Tulle-Agglo

Exigence owner

5.13 Métadonnées concernant les métadonnées

Point de contact pour la Le champ est à remplir avec le nom de l'organisation :

métadonnée - l'organisme de contact (même s'il est identique à l'organisme responsable de la ressource)

- une adresse mail générique de contact : Il doit s'agir d'une adresse mail institutionnelle non nominative. A défaut d'adresse mail, indiquer l'URL du formulaire de contact de l'organisme propriétaire

de la donnée.

- La nature de cette adresse : pointOfcontact (traduction de « Point de contact »)

Xpath ISO 19115 contact*/organisationName

contact/*/address/*/electronicMailAddress

contact/*/role

Exemple Tulle Agglomération

Exemple https://www.tulle-agglo.fr/.../Contacter-Tulle-Agglo

Exigence pointOfContact

Date des métadonnées Date à laquelle l'enregistrement des métadonnées a été fait ou révisé

Elle est exprimée sous la forme AAAA-MM-JJ

Xpath ISO 19115 dateStamp 2021-04-29 Exemple

Langue des métadonnées Langue des métadonnées. Cet élément prend la valeur fre pour « français »

Xpath ISO 19115 language

Exigence fre

Etat d'avancement global

6 Annexes:

6.1 Noms courts des attributs

Certains formats SIG tels le <u>format Shapefile</u> n'admettent pas de noms d'attributs de plus de 10 caractères. Cette table établit la correspondance entre les noms d'attributs et leur forme courte limitée à 10 caractères.

				date_prev_livr_immo	DATPRVIMMO
Classe	Attribut	Nom court		date_achevement	DATACHEVMT
OPERATION AMENA	GEMENT		Etat d'avancement par tranche		
Informations générales	3			avancement_tranche1	AVTRANCH1
	opam_id	OPAMID		avancement_tranche2	AVTRANCH2
	nom	NOM		avancement_tranche3	AVTRANCH3
	procedure	PROCEDURE		avancement_tranche4	AVTRANCH4
	description	DESCRIPTIO		avancement_tranche5	AVTRANCH5
	type_urbanisation	TYP_URBANI		avancement_tranche6	AVTRANCH6
	duree_previsionnelle	DUREEPREV	Volet financier		
	vocation_dominante	VOCADOMI		date_de_valeur	DATVALEUR
	emprise_foncière	EMPFONCIER		depense_total	DEPTOTAL
	surface_cessible	SURFCESSIB		depense_foncier	DEPFONCIER
	multi_site	MULTISITE		depense_etudes	DEPETUDES
	date_autorisation	DATAUTORIS		depense_travaux	DEPTRAVAUX
	etat_avancement	AVANCEMENT		depense_contributions	
	url_presa_projet	URLPROJ		depense_frais_annexe	
	url_medias	URLMEDIAS		recette_total	RECTOTAL
	url_plan_masse	URLPLAN		recette_cessions	RECCESSION
Localisation				recette_loyers	RECLOYER
	nom_EPCI	EPCINOM		recette_contributions	RECCONTRIB
	siren_EPI	EPCISIREN		recette_subventions	RECSUBVEN
	nom_commune	NOMCOMM		recette_autres	RECAUTRE
	insee_commune	INSEECOMM		recette_fiscalite_locale	RECFISCLOC
Géolocalisation			Eléments de contexte e		LIDI ODLI
	opam_geomsurf	GEOMSURF		url_gpu	URLGPU
	opam_geompoint	GEOMPOINT		url_reglement_urba	URLREGLMNT
Acteurs				urba_zone_lib	ZONEURBA
	nom_moa	MOANOM		oap_de_quartier	OAPQARTIER
	nature_moa	MOANATURE		situation_initiale emprise ini friche	SITUATINI EPINIFRICH
	raison_sociale_moa	MOARSOCIAL		url cartofriches	URLFRICHE
	modalite_realisation	MODREALIS		durete fonciere	DURFONCIER
	nom_concedant	NOMCONCED		label	LABEL
	duree_concession	DURCONCESS		candidature ami	CANDIDAMI
	nom_moe	MOENOM PORTAGEPF		type ami	TYPAMI
Données de programm	portage_EPF	PORTAGEFF		convention PLH	CONVPLH
Donnees de programm	densite brute	DENBRT	Métadonnées	oonvondon_r Err	OOM EN
	densite brute logt	DENBRTLOGT		opam identif date	IDENTDATE
	densite_nette	DENNET		opam actu date	ACTUDATE
	densite nette logt	DENNETLOGT		source producteur	PRODUCTEUR
	nb_logt_individuel	NBLOGINDIV			
	nb logt collectif	NBLOGCOLL			
	nb_logt_sociaux	NBLOGSOCIO			
	nb_logt_libre	NBLOGLIBRE			
	surface_totale_projet	SURFPROJET			
	surf_act_industrie	SURFINDUST			
	surf_act_logistique	SURFLOGIST			
	surf_act_artisanat	SURFARTISA			
	surf_act_comm_serv	SURFCOMM			

SURFBUREAU

SURFEQPUBL

NATUEQPUBL

SURFESPPUB

SURFESPVER

NBLOGTCONS

DATDEBTARV

DATFINTARV

DATRECEPT

NBDEMOLI

SURFAUTRE

surf_act_bureau

surf_act_autres surf_equipt_public

surf_esp_public

nb_demolition

nature equipt public

surf_esp_vert_public

nb_logt_construire

date_fin_travaux

date reception

date_debut_travaux

date_prev_livr_amngt DATPRVMNGT